

Techniques artistiques (périodes moderne et contemporaine)

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4H4RD02P
- > En savoir plus : site Web de la formation

Présentation

Dans la continuité du cours dispensé au premier semestre de L2, portant sur les périodes anciennes, ce cours, partagé ce semestre entre les deux périodes historiques moderne et contemporaine, porte sur l'étude de la matérialité des œuvres et des techniques mises en œuvre au cours de la réalisation.

Période moderne : Le cours portera sur la construction à l'époque moderne : textes et documents iconographiques produits avant, pendant et après la construction (1 cours) ; corps de métiers et organisation du chantier (1 cours) ; matériaux utilisés et mise en œuvre (2 cours) ; structures et morphologie de l'architecture (1 cours) ; défis et progrès techniques à l'aube du XIXe siècle (1 cours).

Période contemporaine : Histoire et techniques de la photographie depuis son invention jusqu'à nos jours.

Objectifs

Acquisition de connaissances techniques, historiques et esthétiques correspondant au contenu de l'enseignement.

Acquisition de méthodes pour l'analyse des techniques de création, des images et des représentations, en lien avec un contexte historique.

Apprentissage du vocabulaire servant à la description matérielle des œuvres et connaissance des techniques de création.

Évaluation

Session 1, formule standard - Épreuve sur table, d'une durée de 2 heures, portant sur les deux périodes (50% de la note chacune) ; pour la partie relative à la période contemporaine, il s'agira d'un commentaire d'œuvre.

Session 1, formule dérogatoire - Même mode d'évaluation

Session 2 - Épreuve sur table, d'une durée de 2 heures, portant sur les deux périodes (50% de la note chacune) ; pour la partie relative à la période contemporaine, il s'agira d'un commentaire d'œuvre.

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : capacités d'apprentissage, de restitution et de transposition de connaissances techniques, historiques et esthétiques.

Une compétence méthodologique : capacité d'expression écrite pour la mise en forme de la description et l'analyse d'une œuvre, en faisant usage d'un vocabulaire spécialisé.

Examens

Session 1, formule standard - Épreuve sur table, d'une durée de 2 heures, portant sur les deux périodes (50% de la note chacune).

Session 1, formule dérogatoire - Même mode d'évaluation

Session 2 - Épreuve sur table, d'une durée de 2 heures, portant sur les deux périodes (50% de la note chacune).

Bibliographie

Une bibliographie spécifique sera fournie lors du cours.

Ressources pédagogiques

Bibliographie et supports de cours.

Contact(s)

> Dominique Massounie

Responsable pédagogique
dmassoun@parisnanterre.fr

> Dominique Massounie

Responsable pédagogique
dmassoun@parisnanterre.fr